

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penelanz, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harbais, Veau Français S. C. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Élastique.

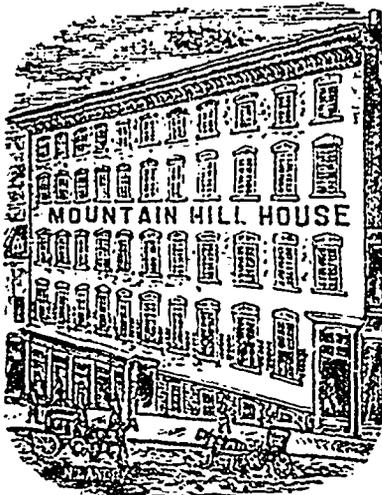
— AUSSI: —

Juillet en chaussures

Un assortiment d'Empreignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATRAY & SON

ENTREPOSEURS

Entrepôts - Rues Dalhousie, St-Paul et St-Aubré, Québec.

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. TELEPHONE 771

se mettre en correspondance avec lui à Sydney, et à ne pas hésiter à multiplier leurs demandes de renseignements; sa mission est de chercher ces renseignements là-bas et de les donner à qui les désirera.

L'Australie est un grand pays dont les importations dépassent de beaucoup les exportations; le principal article qu'elle exporte est la laine.

Maintenant, qu'avons nous à faire à Québec pour profiter de ce débouché qui en perspective? Nous n'avons guère d'esprit d'initiative en matière de commerce comme en beaucoup d'autres choses. Ça n'est peut-être pas autant notre faute que celle de la maigre éducation que nous recevons; comme hommes publics et négociants, nous sommes bien mal élevés, et cette pauvreté d'éducation date de la petite école même. Nous sommes, avec d'excellentes organisations naturelles, dans un état d'extrême infériorité vis-à-vis des autres. Nous avons donc à combler cette lacune regrettable. Pour la même raison, les capitaux nous manquent, et nous ne savons pas les utiliser. Quand nous disons les capitaux nous manquent, nous nous entendons; nous voulons dire qu'ils ne circulent pas, parce qu'ils croupissent en banque, ou dans des placements à intérêt minime.

Nous comprenons bien qu'un homme qui a réussi à amasser avec beaucoup de peine un capital assez rond, n'est pas pressé de le livrer aux hasards du commerce et qu'il le place autant que possible sur la propriété foncière, ou le convertisse en valeurs publiques garanties par les gouvernements.

Cependant, lui, un autre, un troisième, un quatrième ne pourraient ils pas s'entendre, se syndiquer, et distraire une fraction comparativement minime de leurs capitaux respectifs au bénéfice d'une affaire? S'il y a perte, personne ne peut en souffrir notablement; et d'un autre côté, avec de l'expérience et de la prudence, pourquoi n'y aurait-il pas gain? Et dans les affaires quand le gain se montre, il représente un intérêt infiniment plus élevé que l'intérêt légal; le capital ainsi lancé bénéficie aussi à bien d'autres, par ricochet.

Si les citoyens de Québec engagés dans le négoce l'industrie et la finance veulent sincèrement agrandir le cercle de leurs opérations, la marge de leurs bénéfices et partant activer la circulation du numéraire et le gagne, il leur faut se concerter dans une branche ou une autre de l'entreprise spéculative et industrielle et apporter sur un point le concours de leur énergie, de leur expérience et d'un peu de capital. Isolés, ils ne peuvent rien; réunis, ils peuvent beaucoup.

Il leur faut donc se syndiquer, que ce soit pour faire exclusivement le commerce avec l'Australie, l'Afrique du sud ou le Brésil, il est urgent qu'ils s'unissent, qu'ils appliquent le principe de l'association. Le risque n'est peut-être pas grand pour chacun, mais il a autant de force et rapporte une proportion de bénéfices aussi grande que s'il est assumé pour un seul.

Il est vrai que bien des entreprises spéculatives ont échoué d'une façon navrante à Québec et que, si l'on faisait une étude rétrospective des entreprises qui ont mal tourné à Québec depuis vingt ans, on se sentirait moins tenté de critiquer le manque d'initiative des citoyens que de les blâmer de leur manque de sens pratique. Nous avons eu la fabrique d'acier du comte Léopold d'Archat, la fabrique de lainage, la manufacture de claques, l'assurance Stadacona. Ces entreprises étaient bonnes et destinées à réussir, mais dans presque tous les cas elles ont été dirigées par des employés trop souvent importés de l'étranger, ou choisis sous la dictée du népotisme, qui n'entendaient rien ni à la fabrication ni aux marchés du nouveau monde; de plus, les directeurs s'occupaient de l'exploitation une fois l'an, à l'assemblée générale annuelle; avec l'incurie des directeurs et la mauvaise administration des employés, il n'est pas surprenant que ces industries soient allées à vau-l'eau.

Tel a été le cas pour la fabrique d'acier et la fabrique de lainages.

L'assurance Stadacona, elle, au début ne se montra pas très particulière sur les risques; elle voulait exhiber un bilan séduisant. Sur les entrefaites, deux grandes conflagrations survinrent qui la terrassèrent sur le pavé.

Les actionnaires de la manufacture de claques, pour n'avoir pas surveillé l'affaire de près, se trouvèrent un jour à la merci d'un capitaliste qui, avec le calme et l'opiniâtreté qui caractérisent l'Écossais, était parvenu à accaparer la majeure partie du stock de la manufacture. Quand ce particulier fut maître de la place, il n'eut rien de plus pressé que de vendre l'exploitation à des Montréalais et d'aller gruger ses rentes avec les acheteurs.

Nous avons une grande corderie à Québec, elle a eu à peu près le même sort que la manufacture de claques; un monopole nous l'a soufflée au nez.

Mais, malgré tout cela, ce n'est pas à dire qu'il faille rester dans l'inaction. Est-ce que les catastrophes de chemin de fer empêchent les gens de prendre le train? Est-ce que les accidents de voiture empêchent les gens de se promener en charrette ou en coupé? Est-ce que les faillites de commerce doivent détourner les gens